

Programme de financement intégré

Conditions spécifiques à l'École de psychoéducation

Conditions d'admissibilité

- Être étudiant à temps complet et ne pas travailler normalement plus de 20 heures/semaine, à moins d'avoir obtenu une autorisation formelle du responsable de programme.
- Soumettre une demande de bourse aux grands organismes québécois ou canadiens avant la fin du 4e trimestre.
- Compléter leur examen de synthèse avant la fin du 6e trimestre.
- Accepter les contrats d'auxiliaire (enseignement ou recherche) prévus au plan.
- Fournir une **déclaration sur l'honneur (en octobre et février)** concernant le nombre d'heures de travail par semaine hors doctorat, le nombre d'heures de travail rémunéré d'assistantat de recherche ou d'enseignement, les bourses éventuelles versées par la direction de recherche.

Seuils de financement minimaux

- Le financement annoncé est d'une durée de 4 ans (12 trimestres).
- Le financement annuel minimum annoncé est de 15 000 \$ par année.

Jalons de progression

- **Jalon #1 (an 1)** : Avoir complété son plan global d'études, avoir enregistré son sujet de thèse et avoir confirmé son choix du directeur.
- **Jalon #2 (an 2)** : Réussir son examen synthèse lors de sa présentation initiale.
- **Jalon #3 ou #4 (an 3)** : Avoir été accepté dans un congrès provincial, national ou international pour présenter des premiers résultats de thèse (500 \$) **OU** Avoir un premier article accepté dans une revue avec révision par les pairs (1 000 \$).
- **Jalon #3 ou #4 (an 4)** : Compléter la tâche qui n'a pas été choisie parmi les deux options proposées à l'an 3 (jalons 3 ou 4).

Bonification de bourse liée au respect des jalons et maintien de l'admissibilité

Critères et jalons	Trimestre pour obtenir la bonification	Montant de la bonification	Trimestre pour conserver l'admissibilité au financement intégré
Jalon #1 : Année 1	N/A	0 \$	4
Jalon #2 : Année 2	6	500 \$	7
Jalon #3 ou #4 : Année 3	9	500 \$ ou 1 000 \$	12
Jalon #3 ou #4 : Année 4	12	500 \$ ou 1 000 \$	N/A